

## MESSAGE À LA NATION DU CHEF DE L'ÉTAT RELATIF AU COVID19 (CORONAVIRUS) - TCHAD

Tchadiennes, Tchadiens ;

Mes chers compatriotes

La pandémie dite de COVID-19 continue de ravager le monde, avec ses millions de personnes contaminées et ses milliers de morts, sans distinction de race, de religion ou de lieu.

Dans mon adresse à la nation le 24 mars dernier, je vous appelais à faire preuve de civisme et de responsabilité en observant à la lettre les mesures barrières, d'hygiène et de distanciation sociale, qui demeurent à ce jour les seuls moyens de ralentir la propagation de ce funeste virus.

Grâce aux efforts des différents acteurs, public et privé, et avec la bénédiction de Dieu tout Puissant, notre pays reste relativement épargné comparativement à d'autres contrées.

Mais nous devons, tchadiens et étrangers résidant au Tchad, rester sur nos gardes et redoubler de vigilance pour ne laisser aucune chance au coronavirus de se répandre dans notre pays.

Tchadiennes, Tchadiens ;

La maîtrise de la pandémie passe avant tout par le renforcement de notre système de santé sur toute l'étendue du territoire.

Dans cet objectif, le Gouvernement a adopté un plan de contingence d'un montant initial de 15 milliards FCFA, destiné à l'acquisition des équipements de prise en charge des éventuels malades du COVID-19, eu égard à l'urgence de la situation.

Dans le même temps, j'ai mis en place un Fonds Spécial de lutte contre le coronavirus qui sera alimenté par les ressources de l'État, les contributions de nos partenaires et celles de toutes les autres bonnes volontés.

Mes chers compatriotes,

La cohésion, la solidarité, le sang-froid et le civisme doivent en permanence dicter nos attitudes individuelles, afin de bâtir une réponse collective efficace dans cette âpre lutte contre le coronavirus.

Cette crise sanitaire qui se double d'une crise économique et financière affecte profondément la vie sociale des milliards d'êtres humains.

Indépendamment de la dimension sanitaire de la pandémie, nos populations et tout notre tissu économique sont durement impactés par certaines mesures conjoncturelles de nature coercitive mais dictée par la force de l'épreuve et de l'adversité.

Tout en ayant la pleine conscience de nos difficultés financières présentes et à venir, il est de la responsabilité de l'État d'apporter un soutien convenable et d'offrir un accompagnement efficient à nos populations tout comme à nos entreprises, qui traversent un moment éprouvant sur les plans social et économique.

Pour ce faire, nous entendons user de tous les leviers budgétaires à notre portée, en attendant la concrétisation de l'appui de nos partenaires.

C'est dans cette perspective que j'ai décidé de prendre une série de mesures concrètes et réalistes à titre d'assistance aux populations et de soutien aux acteurs économiques, afin de soulager un tant soit peu le fardeau de cette crise qui ne fait que commencer.

À ce titre, la riposte contre l'urgence sanitaire serait vouée à un échec certain si toutes les dispositions ne sont pas prises pour trouver une solution immédiate à une autre urgence tout aussi vitale, c'est à dire l'urgence alimentaire.

Aussi, dans le but de renforcer les stocks de l'Office National de Sécurité Alimentaire (ONASA), une enveloppe minimale de 25 Milliards devra être mobilisée.

D'ores et déjà, un premier décaissement de 5 Milliards est mis à disposition par le Trésor Public pour permettre de lancer les premières commandes des denrées alimentaires.

Par ailleurs, j'instruis les ministères compétents à l'effet de mettre en place, au plus vite, un Fonds National de Solidarité et de Soutien aux populations vulnérables permettant d'élargir et de renforcer les filets sociaux sur l'ensemble du territoire de manière à couvrir d'autres provinces non prises en compte par les projets et programmes actuels en cours.

Ce Fonds de solidarité doté d'une enveloppe de 100 Milliards bénéficiera, je n'en doute point, de l'appui de l'ensemble de nos partenaires.

Dans le but d'assurer un accès aux secours alimentaires d'urgence aux plus démunis, une structure ad-hoc sera rendue opérationnelle, en associant les organisations humanitaires nationales.

Dans le même ordre d'idées, des solutions originales, impliquant l'État, les Opérateurs économiques et les banques, devront être expérimentées, afin de garantir la disponibilité des denrées de première nécessité à des prix abordables.

En tout état de cause, le Gouvernement est instruit à l'effet d'élaborer un plan d'urgence pragmatique déclinant l'ensemble des actions à entreprendre sur les court et moyen termes pour garantir la permanence des produits de première nécessité.

Dans le même souci de répondre à la détresse sociale des plus démunis, j'ai décidé des mesures suivantes :

☒ la mise en paiement immédiat de tous les capital-décès dus aux agents civils et militaires décédés, des indemnités et accessoires de salaires dus aux retraités, et à la prise en charge des frais médicaux des agents civils et des forces de défense et de sécurité pour un montant total de 5 milliards FCFA ;

☒ la prise en charge par l'Etat de toutes les consommations d'eau facturées par la Société Tchadienne des Eaux ou les Comités de Gestion aux ménages sur toute l'étendue du territoire pendant six (06) mois, à compter du 1er avril 2020, y compris aux bornes fontaines publiques ;

☒ la prise en charge par l'Etat des factures d'électricité de la Société Nationale d'Electricité pour les usages domestiques de la tranche sociale pendant trois (03) mois, y compris les abonnés en prépaiement ;

☒ le parachèvement de la mise en place du Fonds pour l'Entrepreneuriat des Jeunes en accord avec les banques tchadiennes pour un montant de 30 milliards.

☒ La reconduction des exonérations des produits alimentaires et leur extension à d'autres produits suivant les modalités à fixer par le Gouvernement.

Mes chers compatriotes,

En sus de ces actions qui s'inscrivent dans le temps, le Gouvernement est instruit à l'effet de mettre en œuvre, au plus vite, une panoplie de mesures en matière d'accompagnement de nos acteurs économiques.

À cet effet, j'instruis le Gouvernement de :

☒ Réduire de 50%, la contribution au titre de la patente au profit de tous les assujettis et des contributions au titre de l'Impôt Général Libérateur (IGL) sur tout le territoire national pour l'année 2020 ;

☒ Suspendre tous les contrôles ponctuels en matière de fisc et toutes les vérifications générales de comptabilité pour trois (03) mois, pour compter d'avril 2020 ;

☒ Examiner avec bienveillance, les demandes particulières et légitimes qui pourraient émaner des entreprises singulièrement impactées par les mesures prises par le Gouvernement ;

☒ Faciliter les opérations de transferts au bénéfice des importateurs des produits alimentaires et sanitaires en les exemptant des déclarations préalables et autres formalités chronophages ;

☒ Exonérer des droits de douanes et taxes tous les produits et matériels médicaux qui entrent dans le cadre de la lutte contre le coronavirus ;

☒ Mettre en paiement dans les meilleurs délais, les dettes dues aux fournisseurs de l'Etat conformément au plan d'apurement de la dette intérieure adopté par le Gouvernement, pour un montant de 110 milliards FCFA par la mobilisation de l'épargne des banques tchadiennes, tel que déjà discuté et arrêté avec ces dernières.

☒ Dans ce même élan, je demande aux responsables de nos différentes communes d'apporter leur soutien aux commerçants et aux tenanciers de boutiques et d'étals dans les marchés relevant de leur périmètre fiscal.

Tchadiennes, Tchadiens ;

La crise sanitaire qui se profile à l'horizon risque d'éprouver rudement notre système de santé pour lequel des dispositions sont prises en vue de son renforcement.

Ainsi, en plus des équipements médicaux dont les commandes sont lancées, j'ai décidé de procéder au recrutement immédiat de 1638 agents de santé dont les dossiers étaient en instance d'instruction à la Fonction Publique.

En outre, durant toute la période de crise, conformément au plan de contingence, des indemnités spéciales seront accordées au personnel soignant mobilisé dans la gestion de la crise.

Tout en nous préparant pour une riposte efficace contre cette pandémie, nous devons conjointement, mettre en œuvre des actions, des projets et programmes prioritaires ayant des effets positifs immédiats sur la relance de l'économie nationale, l'emploi des jeunes et le bien-être des couches vulnérables de manière durable.

Sans entrer dans les détails techniques, je voudrais noter que tous les projets et toutes les actions envisagés dans le cadre général des mesures de riposte sanitaire et d'accompagnement économique et social, induisent des charges importantes à hauteur de 943 milliards de F CFA, dont plus de 200 milliards sont immédiatement mobilisables dans le cadre de la restructuration du budget de l'État.

Tout en me félicitant des bonnes dispositions annoncées par nos partenaires, notamment les institutions multilatérales, qui ont toujours été à nos côtés, j'exhorte celles-ci à accélérer la concrétisation de leurs concours sans effet d'éviction et dans des délais compatibles avec l'urgence sanitaire, sociale, économique et budgétaire.

Bien plus, en communion avec mes Pairs, je forme le vœu d'une annulation pure et simple de ces dettes. Une telle initiative permettrait à nos Etats de réaliser des économies pour rebâtir et renforcer nos systèmes de santé et d'accroître nos budgets sociaux au profit de nos populations.

Mes chers compatriotes,

Comme vous le savez, la position géographique particulière de notre pays nous a placés au cœur de plusieurs foyers d'instabilité et d'insécurité.

J'ai passé plus de deux semaines sur le terrain, aux côtés de nos Forces de Défense et de Sécurité qui luttent et nettoient la Province du Lac et ses alentours de toute présence des illuminés de BOKO HARAM.

Les premiers résultats sont là bien visibles, mais le travail n'est pas terminé car nos forces continuent de traquer les résidus de BOKO HARAM évanouis dans la nature des pays voisins.

Je peux vous assurer, chers compatriotes, que la foudre de la « Colère de BOHOMA » a emporté tous les aventuriers terroristes présents sur notre territoire. Notre province du Lac-Tchad est redevenue ce qu'elle devrait toujours être, c'est-à-dire une zone de paix, de sécurité et de production.

A cet égard, je saisis cette opportunité pour féliciter, au nom de toute la République, nos vaillantes et intrépides Forces de Défense et de Sécurité, qui, au prix de leur vie et de leur jeunesse, protègent le Tchad et les tchadiens, et bien au-delà, nos frontières, contre les actions criminelles des groupes terroristes. La Nation sera éternellement reconnaissante à tous nos martyrs.

À ce titre, je voudrais, au nom des militaires blessés ainsi qu'au nom des veufs et orphelins de nos martyrs, adresser mes vifs remerciements à toutes les personnes physiques et morales qui se sont manifestées pour leur apporter une assistance quels que soient sa nature ou son volume.

Mes chers compatriotes,

J'estime néanmoins que la manifestation de la reconnaissance de la Nation doit aller au delà de cette solidarité spontanée et ponctuelle. En d'autres termes, il est du devoir de la Communauté nationale de consentir les efforts nécessaires, afin de garantir des conditions de vie dignes aux victimes directes de la guerre contre le terrorisme en particulier.

C'est pourquoi, je voudrais expressément exhorter la Représentation Nationale à inscrire la problématique de la prise en charge publique des victimes de guerre parmi ses priorités législatives au cours de sa Session en cours.

Ceux de nos compatriotes qui consentent le sacrifice suprême pour la sécurité de leurs concitoyens et l'intégrité de la Nation méritent que celle-ci accorde une attention digne et constante à nos anges gardiens lorsqu'ils sont blessés ou à leurs ayants-droits lorsqu'ils ont malheureusement perdu la vie.

Mes chers compatriotes,

Comme vous pouvez le constater, nous faisons face à plusieurs fronts, les uns plus menaçants que les autres.

L'engagement à toute épreuve doit être notre règle d'or collective pour mieux relever les défis qui s'imposent à nous et à notre Nation.

À ce titre, j'encourage toutes les organisations de la société civile, les structures caritatives, les médias, les chefs traditionnels, les jeunes, les femmes, les partis politiques, les religieux, les agents de l'administration, à amplifier les actions de sensibilisation et de prévention, notamment en direction de notre monde rural. Le virus est parmi nous et il circule. Nous devons tout faire pour casser les chaînes de transmission.

J'invite, une fois de plus, chacune et chacun de nous, à respecter, avec tout le sens patriotique, l'ensemble des mesures édictées en vue de conjurer la pandémie du coronavirus qui est un défi pour le monde entier.

Que Dieu bénisse notre beau pays.

Vive le Tchad.